



## Société

## "Quand énergie renouvelable rime avec réinsertion durable"

Le coup d'envoi du projet "Bardzour" a été donné hier au centre pénitentiaire du Port. Il s'agit d'associer sur un même site des programmes de production d'énergies renouvelables et un plan d'insertion au profit des détenus.



Si le coup d'envoi du projet Bardzour a été donné officiellement hier au centre pénitentiaire du Port, ce n'est qu'en mars 2011 que les travaux vont réellement commencer. Il s'agit d'un projet original qui comprend un plan de réinsertion pour une cinquantaine de détenus qui vont se former à la construction de panneaux solaires. L'objectif est d'augmenter l'autonomie énergétique de l'île tout en contribuant à la réinsertion de détenus. Un projet de développement durable qui entre dans le cadre des missions énoncées par le Grenelle de l'Environnement et le projet Gerri 2030 de la Région.

Le projet Bardzour, un mot réunionnais qui veut dire *"aube naissante"*, représente un coût global d'environ 65 millions d'euros et prévoit plusieurs volets de création qui seront faites par les détenus. D'abord une ferme solaire au sol qui va encercler le quartier haut et le quartier bas du centre de détention. Elle s'étendra sur 9,5 hectares et contiendra plus de 2.000 tables de 12 panneaux qui produiront 8 Mw.

Le projet prévoit aussi la création 18 panneaux d'ombrières-parking de 180 places soit 1.800 panneaux pour une puissance de 550 Kw. Des places de parking destinées au public et au personnel du centre pénitentiaire.

Une quinzaine de détenus seront formés à la mise en place de deux hectares de culture biologique sous serre avec des boutures de plantes médicinales telles que l'Ylang-Ylang et l'Aloé vera destinées à la parfumerie et aux laboratoires médicaux, soit 140 serres qui supporteront 1.800 panneaux solaires et qui produiront 1Mw d'énergie solaire. Le programme associe *"un triple espace cultivable comprenant du maraîchage bio sous serre destiné à alimenter la restauration collective du centre pénitentiaire, des géraniums bio sous serre vendu à la CAHEB pour pallier l'absence de jeunes plants et permettre une rémunération des détenus"*.

La mise en place d'un atelier industriel permettra pendant les deux années de construction, de faire toute la partie assemblage des structures des ombrières et des serres, soit une production énergétique de 100 Kw.

L'assemblage des structures se fera dans un délai de sept ans. Le projet prévoit par ailleurs la mise en place d'une usine avec un bâtiment basse consommation composé de maisons éco-positives. Des

## En direct de l'info

Récents Populaires Commentés

**Les Journées du Patrimoine : L'Académie des Dalons citoyenneté et défense du patrimoine réunionnais**  
0 Commentaire - 15/09/2016

**Les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016: Conservation, enrichissement et valorisation du patrimoine réunionnais**  
15/09/2016

**Marylène Hoareau débarquée de la direction du Parc national**  
4 Commentaires - 15/09/2016

**Visite de cinq sénateurs PS pour se rendre compte des réalités Outre-mer**  
5 Commentaires - 15/09/2016

**Afrique du Sud: Une foule attaque les agresseurs d'un vieil homme**  
0 Commentaire - 15/09/2016

**Élue ambassadrice culinaire de la Réunion, elle doit payer son billet d'avion**  
6 Commentaires - 15/09/2016

éco-maisons qui seront réparties dans des lotissements d'éco-quartier. Un projet qui ne verra le jour sous réserve de l'accord de France Domaine et selon *"les droits réels que l'on pourra créer sur l'usine, car c'est la problématique pour financer les usines"* indique Steve Arcelin, directeur général d'Austral Energy, filiale d'Akuo Energy sur l'île.

La formation de plus d'une cinquantaine de détenus se fera sur place et sera garantie par l'entreprise de juin à octobre 2010, ce qui représente des possibilités de réinsertions concrètes dans les domaines du solaire photovoltaïque, de la pose des chauffe-eaux solaires, de l'électricité du bâtiment et de l'agriculture traditionnelle biologique.

A moyen terme et selon les autorisations du juge d'application des peines, des détenus en semi-liberté pourront exercer sur deux fermes agricoles déjà implantées à Pierrefond. A terme et par parc, plusieurs dizaine de détenus obtiendront des CDI, notamment pour l'entretien des panneaux au centre pénitentiaire du Port.

Le centre pénitentiaire du Port deviendra la deuxième centrale de l'île, derrière celle de Sainte-Rose. Elle produira de quoi alimenter en *"énergie propre et renouvelable"* 4.000 foyers, soit un tiers de la population de la ville.

Mercredi 21 Avril 2010 - 07:24

Karine Maillot

Lu 2992 fois



#### Nouveau commentaire :

Se connecter
 Twitter

**Nom \* :**

**Adresse email (non publiée) \* :**

**Site web :**

**Commentaire \* :**

**B** *I* U «» URL

Me notifier l'arrivée de nouveaux commentaires

Dans la même rubrique :



Judi 15 Septembre 2016 - 17:50

Marylène Hoareau débarquée de la direction du Parc national

Judi 15 Septembre 2016 - 17:45

Visite de cinq sénateurs PS pour se rendre compte des réalités Outre-mer